

- Mise à jour du plan en supprimant les emplacements réservés n°20 et n°38

Justification

Suppression des emplacements réservés n°20 et n°38 destinés respectivement à l'extension du cimetière et à l'acquisition d'une voie d'accès pour l'extension du cimetière. En effet, les parcelles concernées ont été acquises par la Commune. L'inscription de ces emplacements réservés au PLU n'a donc plus lieu d'être.

Avant modification



Après modification



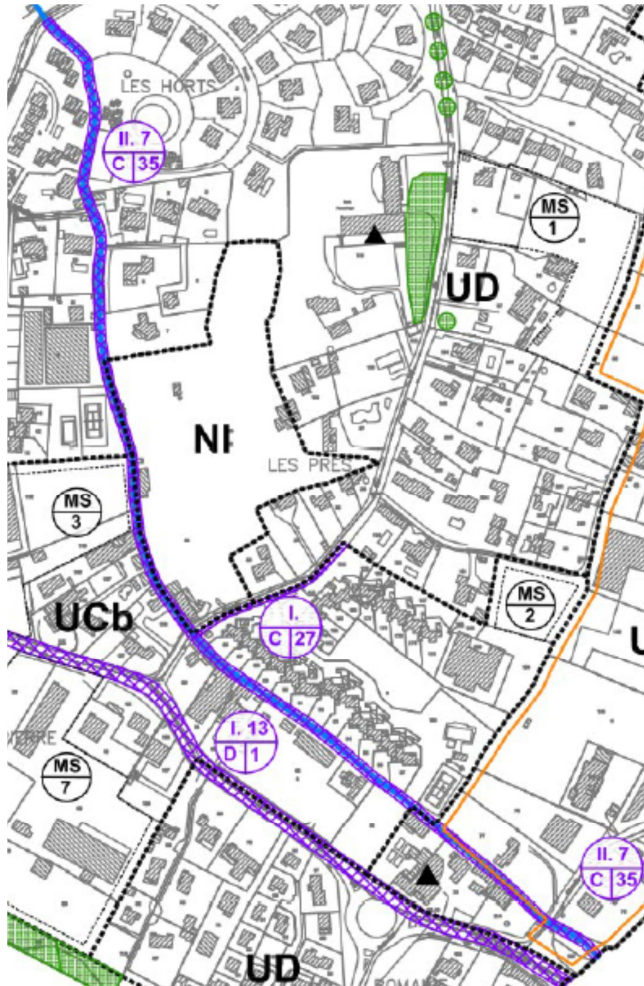
- Mise à jour du plan en supprimant les emplacements réservés n°35 et n°36

Justification

Suppression des emplacements réservés n°35 et n°36 destinés, dans le cadre de la lutte contre les crues, au recalibrage à 7 m, respectivement du Vallon des Horts et du Vallon des Combes. En effet, les travaux ont été effectués. Par conséquent, l'inscription de ces emplacements réservés au PLU n'est plus nécessaire.

- Emplacement réservé n°35 :

Avant modification



Après modification

